



la Convention
de la Baie James
et du Nord québécois

**Comité d'examen des répercussions
sur l'environnement et le milieu social**

ᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ ᑲᑦ ᑲᑲᑲᑲ
ᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲ
ᑲᑲᑲᑲ

COMPTE RENDU

363^e RÉUNION DU COMITÉ D'EXAMEN

(ADOPTÉ)

| | |
|---------------------------|---|
| DATE : | 9 mai 2018 |
| ENDROIT : | Bureau du COMEX 800, rue Square-Victoria, suite 25.30 Montréal (Québec) H4Z 1J2 |
| ÉTAIENT PRÉSENTS : | Suzann Méthot, présidente, Québec Daniel Berrouard, Québec Robert Joly, Québec Brian Craik, GNC John Paul Murdoch, GNC (par téléphone) Vanessa Chalifour, secrétaire exécutive |

1) Début de la rencontre et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel quel.

2) Adoption du compte rendu de la 362^e réunion

Le compte rendu de la 362^e réunion est adopté tel quel.

Action : Faire traduire et classer le CR 362.

3) Suivi de la correspondance

Le suivi de correspondance entre le 7 avril et le 8 mai 2018 est présenté à l'Annexe A.

**4) Projet d'augmentation de la capacité d'entreposage d'écorces non traitées pour
l'usine de cogénération de Chapais Énergie**

N/Réf : 3214-14-012

a. Demande de modification du certificat d'autorisation

➤ Pour recommandation

ATTENDU QUE le COMEX a reçu le 27 mars 2018, pour recommandation, une demande de modification du certificat d'autorisation pour le projet d'augmentation de la capacité d'entreposage d'écorces non traitées pour l'usine de cogénération de Chapais Énergie.

ATTENDU QUE les membres du COMEX ont pris connaissance du document transmis par le promoteur et considèrent que des renseignements supplémentaires sont nécessaires pour compléter l'étude du dossier.

EN CONSÉQUENCE, les membres du COMEX décident :

#2018-0509-01 : *de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance de la demande de modification du certificat d'autorisation transmise par le promoteur et qu'ils souhaitent que celui-ci réponde à ses questions et commentaires (détaillés dans la lettre).*

Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial.

**5) Mine Éléonore à la Baie James par Les Mines Opinaca Ltée
Agrandissement de la halde de transfert du minerai
N/Réf : 3214-14-042**

- a. Demande de modification du certificat d'autorisation
 - Pour recommandation

ATTENDU QUE le COMEX a reçu le 28 mars 2018, pour recommandation, une demande de modification du certificat d'autorisation pour l'agrandissement de la halde de transfert du minerai à la Mine Éléonore.

ATTENDU QUE les membres du COMEX ont pris connaissance du document transmis par le promoteur et considèrent que le projet proposé est acceptable pour les raisons suivantes :

- l'agrandissement se fait dans un secteur déjà impacté du site et limitrophe à la halde déjà autorisés;
- l'empreinte de la zone industrielle demeure la même;
- les fondations de l'agrandissement de la halde seront aménagées de manière similaire à celles de la halde actuelle et la gestion des eaux de ruissellement demeure inchangée.

EN CONSÉQUENCE, les membres du COMEX décident :

#2018-0509-02 : *de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance de la demande de modification du certificat d'autorisation transmise par le promoteur et estiment que le projet proposé est acceptable.*

Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial.

**6) Projet d'exploitation et de traitement de 600 000 tonnes de minerai supplémentaire à la mine Bachelor par Ressources Métafor
Usinage du minerai de Barry au moulin Bachelor
N/Réf : 3214-14-027**

- a. Demande de modification du certificat d'autorisation
 - Pour recommandation

ATTENDU QUE le COMEX a reçu le 11 avril 2018, pour recommandation, une demande de modification du certificat d'autorisation pour l'usinage du minerai de Barry au moulin Bachelor.

ATTENDU QUE les membres du COMEX ont pris connaissance du document transmis par le promoteur et considèrent que des renseignements supplémentaires sont nécessaires pour compléter l'étude du dossier. Un document de questions et commentaires qui couvriront, sans s'y limiter, les aspects de la justification du projet, du transport du minerai, de la caractérisation géochimique des résidus miniers, de la gestion des résidus, de la gestion de l'eau et de l'échéancier est en élaboration et le promoteur devra répondre à ces questions et commentaires de façon satisfaisante afin que le COMEX puisse poursuivre l'analyse de la demande.

Néanmoins, à la lumière de l'information présentée dans la demande de modification du certificat d'autorisation, le COMEX émet certaines réserves au sujet de la justification de la demande de modification et souligne qu'une condition de la modification du certificat d'autorisation du 10 février 2017 n'a pas encore été remplie.

De façon générale, le COMEX se questionne au sujet de la justification de la présente demande de modification de même que sur sa pertinence puisque les renseignements préliminaires pour le projet de traitement à l'usine de la mine Bachelor du minerai de la mine Barry, et pour lequel une directive émise en août 2017 n'a toujours pas été complétée par une étude d'impacts, couvrent certains aspects également décrits dans la présente demande de modification du certificat d'autorisation

EN CONSÉQUENCE, les membres du COMEX décident :

#2018-0509-03 : *de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance de la demande de modification du certificat d'autorisation transmise par le promoteur et qu'ils émettent certaines réserves au sujet de la justification de la demande de modification.*

Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial.

7) Projet diamantifère Renard

N/Réf : 3214-14-041

- a. Programme de compensation de l'habitat du poisson – Réponses aux questions et commentaires du COMEX
 - Pour recommandation

Une discussion est tenue sur le programme de compensation de l'habitat du poisson pour le projet diamantifère Renard. Il appert que certaines vérifications doivent être effectuées avant que le COMEX puisse émettre sa recommandation pour ce projet. Ce sujet est donc reporté à la rencontre du 13 juin 2018.

8) Varia

a. État de situation : Projet minier Whabouchi

Un état de situation avait été demandé par Suzann Méthot à la chargée de projet pour ce dossier. À la suite de la réception de l'état de situation, on comprend qu'il y a des délais pour ce projet de la part du promoteur, mais que tout est néanmoins dans l'ordre.

b. Rapport annuel 2017-2018

Quelques petits ajustements sont à faire pour le rapport annuel 2017-2018. Vanessa Chalifour s'occupera de finaliser le tout et enverra par la suite le rapport à la présidente qui supervisera la réalisation graphique du rapport annuel.

Le rapport annuel 2017-2018 est adopté.

Action : Révision linguistique et traduction. Envoyer le rapport aux administrateurs, au CCEBJ, au COMEV et organismes pertinents tels le Conseil Cri Québec sur la foresterie et le Comité Conjoint-Chasse, pêche et piégeage ainsi qu'à la direction des évaluations environnementales des projets nordiques et miniers. Publication sur le site web.

c. Bilan du plan d'actions 2017-2018 et plan d'actions 2018-2019

Le bilan du plan d'actions 2017-2018 sera revu et corrigé par Vanessa Chalifour. Le bilan sera ensuite traduit et mis en ligne sur le site web du COMEX.

Une ébauche du plan d'actions 2018-2019 sera effectuée par la présidente.

Action : Révision linguistique et traduction. Publication sur le site web.

d. Registre public du MDDELCC / Délais publication des documents sur le site web du COMEX

Vanessa Chalifour fait le point sur le registre des évaluations environnementales pour le Nord québécois (territoires de la Baie-James, du Nunavik et de la région de Moinier).

Pour l'instant, le registre du Nord est accessible, mais peu de projets s'y retrouvent. Certaines fiches de projets sont ouvertes, mais aucune information s'y retrouve. Certaines vérifications doivent être effectuées avant que le registre du Nord soit pleinement opérationnel.

Pour l'instant ainsi que pour les prochaines semaines, il demeure pertinent pour le COMEX de continuer d'envoyer des lettres aux promoteurs afin d'obtenir leur autorisation de publier leurs documents sur le site web du COMEX. Dans un avenir rapproché, le Ministère fera parvenir aux promoteurs du Nord une lettre officielle leur annonçant la mise en ligne du nouveau registre en leur mentionnant que leurs documents seront de nature publique et qu'ils seront par conséquent mis en ligne. Le MDDELCC est en attente de l'exécution de cette action, laquelle sera probablement effectuée lorsque les dernières vérifications sur le registre auront été effectuées.

Le registre du Nord sera en tous points identiques au registre du Québec méridional à l'exception que les avis des experts n'y seront pas publiés. Aussi, concernant les suivis, une lettre sera envoyée aux promoteurs du Nord pour leur demander l'autorisation de les publier au registre. Cette étape ne sera pas nécessaire pour le Québec méridional.

Le sujet des délais de publication des documents sur le site web du COMEX n'est pas abordé. Ce sujet est reporté à la rencontre du 13 juin 2018.

e. Politique de traduction des documents au COMEX

Dans le cadre de certains projets, les membres du COMEX soulignent qu'il est parfois pertinent de traduire en anglais certains documents associés à l'examen ou le suivi de projets. Par contre, plutôt que d'établir une politique qui pourrait s'avérer au final être contre-productive, il est décidé par les membres d'évaluer les besoins de traduction au cas par cas tel qu'il est d'usage jusqu'ici.

f. Projet minier BlackRock : présentation par le promoteur à 9h30

Une rencontre est intervenue avec l'objectif de s'assurer d'une compréhension adéquate et mutuelle du processus d'examen associé au projet minier BlackRock entre les membres du COMEX et Monsieur Jean Rainville, président de Métaux Black Rock inc., Monsieur Richard Saint-Jean, directeur général de la mine, Madame Jacqueline Leroux, VP Environnement ainsi que Monsieur Dominique Amyot-Bilodeau de la firme McCarthy Tétrault.

Cette rencontre a été l'occasion pour le COMEX d'exprimer auprès du promoteur ses attentes relatives aux consultations menées par le promoteur auprès des populations concernées par son projet, de même que ses attentes relatives à l'achèvement de l'étude d'impacts sur l'environnement et le milieu social.

9) Prochaines réunions

- a. 13 juin 2018 à Montréal
- b. 18 juillet 2018 à Montréal
- c. 5 septembre 2018 à Montréal

Annexe A
Suivi de la correspondance du 7 avril au 8 mai 2018

| Projet | De | À | Document | Date | Action - commentaires |
|--|--|--|---|--|------------------------------|
| Projet hydroélectrique Eastmain 1A et dérivation Rupert par Hydro-Québec N/Réf : 3214-10-017 | Mireille Paul MDDELCC | Benoît Gagnon Hydro-Québec | Suivi de l'intégrité et de l'utilisation des frayères multispécifiques aménagées dans la rivière Rupert – rapport d'études 2015 et bilan du suivi (2011-2015) | Transmis le 11 avril 2018 Reçu COMEX le 11 avril 2018 | |
| | Mireille Paul MDDELCC | Benoît Gagnon Hydro-Québec | Suivi de l'intégrité et de l'utilisation des frayères aménagées pour l'esturgeon jaune dans les biefs – Suivi environnemental en phase d'exploitation 2015 | Transmis le 11 avril 2018 Reçu COMEX le 11 avril 2018 | |
| | Mireille Paul MDDELCC | Benoît Gagnon Hydro-Québec | Suivi de la sauvagine 2014 – Réponses au questionnaire cri | Transmis le 11 avril 2018 Reçu COMEX le 11 avril 2018 | |
| | Mireille Paul MDDELCC | Benoît Gagnon Hydro-Québec | Rapport annuels de la Corporation Niskamoon (2012 à 2017) | Transmis le 11 avril 2018 Reçu COMEX le 11 avril 2018 | |
| | Mireille Paul MDDELCC | Benoît Gagnon Hydro-Québec | Suivi des conditions de navigation – Secteur de la Rupert – Lots 2 à 5 et 7 – 2014 – Rapport final et Suivi des conditions de navigation – Secteur de la Rupert – 2014 – Lot 6 : Consultations des utilisateurs non-Cris – Rapport final | Transmis le 11 avril 2018 Reçu COMEX le 11 avril 2018 | |
| | Noureddine Mouncef Société d'énergie de la Baie-James | Patrick Beauchesne Sous-Ministre MDDELCC | Demande de modification du certificat d'autorisation Schéma directeur des travaux de réaménagement des sites affectés pour l'année 2018 | Transmis le 13 avril 2018 | |
| | Mireille Paul MDDELCC | Suzann Méthot COMEX | Demande de modification du certificat d'autorisation Schéma directeur des travaux de réaménagement des sites affectés pour l'année 2018 | Transmis le 26 avril 2018 Reçu COMEX le 27 avril 2018 | <i>Pour recommandation</i> |

Annexe A
Suivi de la correspondance du 7 avril au 8 mai 2018

| Projet | De | À | Document | Date | Action - commentaires |
|--|---|--|---|--|------------------------------|
| Projet hydroélectrique Eastmain 1A et dérivation Rupert par Hydro-Québec N/Réf : 3214-10-017 | Suzann Méthot COMEX | Noureddine Mouncef Société d'énergie de la Baie James | Publication documents sur le site web du COMEX | Transmis le 2 mai 2018 | |
| Projet d'augmentation de la capacité d'entreposage d'écorces non traitées pour l'usine de cogénération de Chapais Énergie N/Réf : 3214-10-012 | Suzann Méthot COMEX | Pascal Tremblay Chapais Énergie | Publication documents sur le site web du COMEX | Transmis le 9 avril 2018 | |
| | Pascal Tremblay Chapais Énergie | Suzann Méthot COMEX | Publication documents sur le site web du COMEX | Reçu COMEX le 16 avril 2018 | |
| | Suzann Méthot COMEX | Pascal Tremblay Chapais Énergie | Publication documents sur le site web du COMEX | Accusé réception transmis le 16 avril 2018 | |
| Projet d'exploitation et de traitement de 600 000 tonnes de minerai d'or supplémentaire du site minier Bachelor N/Réf : 3214-14-027 | Julie Raiche Ressources Métanor inc. | Patrick Beauchesne Sous-Ministre MDDELCC | Demande de modification du certificat d'autorisation Usinage minier de Barry au moulin Bachelor | Transmis le 15 mars 2018 | |
| | Mireille Paul MDDELCC | Suzann Méthot COMEX | Demande de modification du certificat d'autorisation Usinage minier de Barry au moulin Bachelor | Transmis le 11 avril 2018 Reçu COMEX le 11 avril 2018 | <i>Pour recommandation</i> |
| | Suzann Méthot COMEX | Pascal Hamelin Ressources Métanor inc. | Publication documents sur le site web du COMEX | Transmis le 18 avril 2018 | |
| | Pascal Hamelin Ressources Métanor inc. | Vanessa Chalifour COMEX | Publication documents sur le site web du COMEX | Reçu COMEX le 18 avril 2018 | |
| | Suzann Méthot COMEX | Pascal Hamelin Ressources Métanor inc. | Publication documents sur le site web du COMEX | Accusé réception transmis le 18 avril 2018 | |
| | Mireille Paul MDDELCC | Suzann Méthot COMEX | Rapport de suivi environnemental 2017 | Transmis le 25 avril 2018 Reçu COMEX le 27 avril 2018 | <i>Pour information</i> |

Annexe A
Suivi de la correspondance du 7 avril au 8 mai 2018

| Projet | De | À | Document | Date | Action - commentaires |
|--|--|---|---|---|------------------------------|
| Projet minier Rose lithium – tantale par Corporation Éléments Critiques N/Réf : 3214-14-053 | Suzann Méthot COMEX | Patrick Beauchesne Sous-Ministre MDDELCC | Mise à jour de l'étude d'impact environnemental Transmission de questions et commentaires | Transmis le 17 avril 2018 Accusé réception le 18 avril 2018 | |
| | Mireille Paul MDDELCC | Jean-Sébastien Lavallée Corporation Éléments Critiques | Mise à jour de l'étude d'impact environnemental Transmission de questions et commentaires | Transmis le 25 avril 2018 Reçu COMEX le 1 ^{er} mai 2018 | |
| Projet de construction des chemins forestiers « H section ouest » et « I » N/Réf : 3214-05-075 | Mireille Paul MDDELCC | Michel Sigouin Eacom Timber Corporation | Modification du certificat d'autorisation Programme de caractérisation du milieu naturel et étude de potentiel archéologique | Transmis le 11 avril 2018 Reçu COMEX le 13 avril 2018 | |
| Mine Éléonore à la Baie-James par Les Mines Opinaca Ltée N/Réf : 3214-14-042 | Suzann Méthot COMEX | France Trépanier Les Mines Opinaca Ltée | Publication documents sur le site web du COMEX | Transmis le 18 avril 2018 | |
| | France Trépanier Les Mines Opinaca Ltée | Vanessa Chalifour COMEX | Publication documents sur le site web du COMEX | Transmis le 2 mai 2018 | |
| Projet d'exploitation d'un gisement de fer-vanadium par Métaux BlackRock inc. N/Réf : 3214-14-050 | Suzann Méthot COMEX | Jacqueline Leroux Métaux BlackRock inc. | Demande d'audiences publiques | Transmis le 18 avril 2018 | |
| | Suzann Méthot COMEX | Manon Cyr Ville de Chibougamau | Demande d'audiences publiques | Transmis le 18 avril 2018 | |
| | Suzann Méthot COMEX | Patrick Beauchesne Sous-Ministre MDDELCC | Demande de modification du CA global Transmission de questions et commentaires | Transmis le 23 avril 2018 Accusé réception le 23 avril 2018 | |
| | Mireille Paul MDDELCC | Jacqueline Leroux Métaux BlackRock | Demande de modification du CA global Transmission de questions et commentaires | Transmis le 4 mai 2018 Reçu COMEX le 4 mai 2018 | |

Annexe A
Suivi de la correspondance du 7 avril au 8 mai 2018

| Projet | De | À | Document | Date | Action - commentaires |
|--|--------------------------------|-------------------------------------|--|---|------------------------------|
| Projet minier Whabouchi par Nemaska Lithium inc. N/Réf : 3214-14-052 | Mireille Paul MDDELCC | Simon Thibault Nemaska Lithium inc. | Modification du certificat d'autorisation Localisation de l'effluent final et reports d'échéancier des conditions 12, 14, 17 et 18 | Transmis le 27 avril 2018 Reçu COMEX le 1 ^{er} mai 2018 | |
| Projet de la mine Troilus par First Quantum Minerals ltd N/Réf : 3214-14-025 | Mireille Paul MDDELCC | Suzann Méthot COMEX | Rapport annuel de surveillance et d'inspection environnementale post-fermeture | Transmis le 25 avril 2018 Reçu COMEX le 27 avril 2018 | <i>Pour information</i> |
| Projet diamantifère Renard par Les Diamants Stornoway (Canada) inc. N/Réf : 3214-14-041 | Mireille Paul MDDELCC | Suzann Méthot COMEX | Rapport développement durable 2017 | Transmis le 25 avril 2018 Reçu COMEX le 27 avril 2018 | <i>Pour information</i> |
| Projet de mine de lithium Baie James par Galaxy Lithium inc. N/Réf : 3214-14-055 | Gail Amyot Galaxy Lithium inc. | Vanessa Chalifour COMEX | Demande pour présenter le projet au COMEX | Transmis le 25 avril 2018 | |
| Commentaires du CCEBJ sur le Règlement relatif à l'autorisation ministérielle et à la déclaration de conformité en matière environnementale (RRAMDCME) pour la mise en œuvre de la LQE révisée | Graeme Morin CCEBJ | Vanessa Chalifour COMEX | Commentaires du CCEBJ sur le Règlement relatif à l'autorisation ministérielle et à la déclaration de conformité en matière environnementale (RRAMDCME) pour la mise en œuvre de la LQE révisée | Transmis le 16 avril 2018 Reçu COMEV le 16 avril 2018 | <i>Pour information</i> |